

Décision

Générale

colonial

Décision n° 151 Personnel autochtone

n° 151

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1947

Date de publication
15 février 1947

Date du numéro
28 février 1947

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Djama Rirach, Gadabourci, est nommé commis auxiliaire de 7 échelon à , salaire journalier. L'intéressé est affecté à la Mahakma de Djibouti.